



DELIBERATION n° 2016 – 10

Projet d'audit / médiation

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 31 mars 2016 à 15h30 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Laurent TRESALLET, Président du Conseil d'administration, le quorum étant atteint ;

Vu l'avis positif du Bureau du Conseil d'administration émis le 15 mars 2016,

Après en avoir délibéré,

- **Confirme le projet d'audit du territoire du Parc.**
- **Mandate le Bureau et le président pour nouer les contacts et effectuer les démarches en vue de trouver le maître d'ouvrage, d'organiser le financement et de préparer le cahier des charges.**
- **Désigne des administrateurs appelés à participer au comité de pilotage de ce projet.**

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise.

Adopté à Chambéry, le 31 mars 2016

Le Président du Conseil d'administration,

Laurent TRESALLET